



Peut-on porter plainte sur quelqu'un qui nous embete ?

Par **Lalilou**, le **19/06/2011** à **19:09**

Bonjour, rnsur le réseau sociale Facebook, sur la photo d'un ami, une fille raconte sa vie comme quoi qu'elle n'est pas aimée, tout le monde s'en fous d'elle... Je lui dis alors que si la personne ne lui repond pas c'est parce qu'elle n'est pas dispo ou bien qu'elle le soule (il m'en avait déjà parlé et ne voulait pas lui répondre). Un autre ami lui a dit : " Bon *prénom* je pense la serieux arrete de raconter ta life on s'en fou mais complètement quoi." Et ensuite un truc du genre "tu fais chier, a la fin ta gueule quoi" et moi j'ai dis a la fille: " je voulais pas te vexer c'est pour sa je ne te l'ai pas dis mais c'est vrai quoi arretes de raconter ta vie " et apres c'est parti en... et j'ai dis " -on voit les bolosses- ".rnMais par dessus tout cela, elle m'a insultée de " trainée, salope, pute..."rnEt on m'a dit qu'elle compte porter plainte contre moi alors que je ne l'ai pas insultée. Ah oui, a un moment tellement elle m'énervait a dire qu'elle était malaimée j'ai sortie " va te pendre" mais voilà, sans plus.rnPeut-elle porter plainte contre moi ?

Par **cocotte1003**, le **19/06/2011** à **19:22**

Bonjour, non elle ne peut porter plainte contre vous pour si peu mais entre nous s'il lui arrive quelque chose, votre "va te pendre" sera tres mal venu, cordialement

Par **Lalilou**, le **19/06/2011** à **19:42**

merci beaucoup

Par **mimi493**, le **19/06/2011** à **19:48**

Et si vous arrêtiez de vous occuper d'elle ?